

CHARTE EXTRANET

1. Accès

L'accès et l'utilisation de l'Extranet du CVA est réservé aux seuls membres du Club Ville Aménagement (à jour de leur cotisation). Pour pouvoir accéder au site Extranet, vous devez lire et accepter les présentes conditions générales d'utilisation.

1.1. Modification des présentes conditions générales d'utilisation

Les présentes conditions d'utilisation peuvent être modifiées à tout moment. Vous serez prévenus de ces modifications, au préalable.

2. Utilisateurs de l'Extranet CVA

L'Intranet du Club Ville Aménagement est accessible à l'ensemble des membres actifs, associés, partenaires de Droit, membres honoraires partageant un intérêt commun pour le fonctionnement de l'Association et la conduite des réflexions du Club.

Création du compte utilisateur par le bureau du Club Ville Aménagement
/administrateurs

Ses contenus ne sont pas directement accessibles par les internautes, via les moteurs de recherches.

2.1. Inscription ou création d'un compte utilisateur

IMPORTANT : l'inscription est personnelle et doit permettre d'identifier la personne inscrite notamment par l'utilisation d'une adresse email professionnelle et les noms et prénoms de leur état civil. En aucun cas cette adresse doit être transmise au profit d'une autre personne. Respectez les conditions d'accès et d'usage selon le statut attribué à chaque membre.